

WOINCOURT 80520

19^{ème} EXPOSITION NATIONALE D'AVICULTURE

Halls des Expositions

30 Novembre et 1 Décembre 2019

DECLARATION D'INSCRIPTION

De Madame, Monsieur
N°rue.....
Code postal..... Localité.....
Télemail
Age (prix jeune éleveur).....
Etes-vous adhérent d'une société avicole ?.....
Si oui, laquelle.....

DETAIL :

Catégories	Nombre	Prix	Total
Unité Brahma		7.5€	
Unité Orpington		4€	
Unité		3€	
Couples (canards d'ornement) <small>La présentation en couple, pour les pigeons, les volailles et canards de rapport n'est pas autorisée</small>		3.30€	
Trios (volailles, palmipèdes) (1+2)		4.20€	
Parquet (volailles, palmipèdes) (1+3)		4.20€	
Volières (6 pigeons)		4.20€	
Cage Annexe réservé aux échanges entre éleveur 2 animaux maxi par cage		3€	
Catalogue	1	4€	4€
Cotisation SAVM 2020		10€	
Dons en faveur de l'exposition. Prix du jury (PJ) : dons en espèces décernés par les juges aux sujets méritants. Préciser éventuellement sur quelle(s) race(s) :			
TOTAL			

Prix en nature /objet pour l'exposition. Prix d'honneur (PH) : bouteilles, coupes, produits régionaux... Préciser éventuellement sur quelle(s) race(s). Tous les prix offerts seront décernés par les juges aux sujets méritants.

Cette déclaration d'inscription accompagnée du chèque correspondant, à l'ordre de la **S.A.V.M.** (en évitant les mandats-poste) est à envoyer avant le **04/11/2019** au Commissaire Général,

Mr Amourette Aymeric 13 rue d'en haut 80210 Franleu Tél. 06.15.64.01.67 ou au 03.22.60.73.51.

Email : savm80520@hotmail.fr

(Non accompagnée du règlement correspondant, elle sera considérée comme nulle, pour les éleveurs étrangers le règlement se fera à l'enlèvement ou par virement bancaire).

IBAN : FR76 1870 6000 0001 7445 0010 429 BIC : AGRIFRPP887

Autorise la Société Avicole Vimeu Marquenterre, la Fédération Régionale Avicole Nord Pas-de-Calais Picardie à utiliser mes coordonnées dans le catalogue / Palmarès, ainsi que dans l'Annuaire Avicole Régional édité et mis en ligne sur les sites Internet des « Espaces Naturels Régionaux, et « Avifede ».

Vous disposez d'un droit d'accès de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concerne en vertu de l'article 34 de la loi «Informatique et Liberté » N° 78/7 du 6 janvier 1978. Vous pouvez exercer ce droit en faisant parvenir du Président votre demande de rectification.

Le soussigné après avoir pris connaissance du règlement, en accepte les conditions et déclare que les animaux seront amenés par lui-même ou par groupage responsable groupage M.....

A..... le Signature de l'éleveur

Maison Familiale Rurale du Vimeu

Etablissement d'enseignement agricole privé

2 rue du 8 mai 1945 BP 60009 80520 YZENGREMER

Tél : 03.22.30.01.14 Fax : 03.22.26.53.66

mfr.yzengremer@mfr.asso.fr – www.mfryzengremer.com

ÉCOLE et ENTREPRISE

de la 4^{ème} au bac professionnel



